



75^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme
25^e anniversaire de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

QUEL AVENIR DE LA PROTECTION EUROPÉENNE DES DROITS FONDAMENTAUX ?

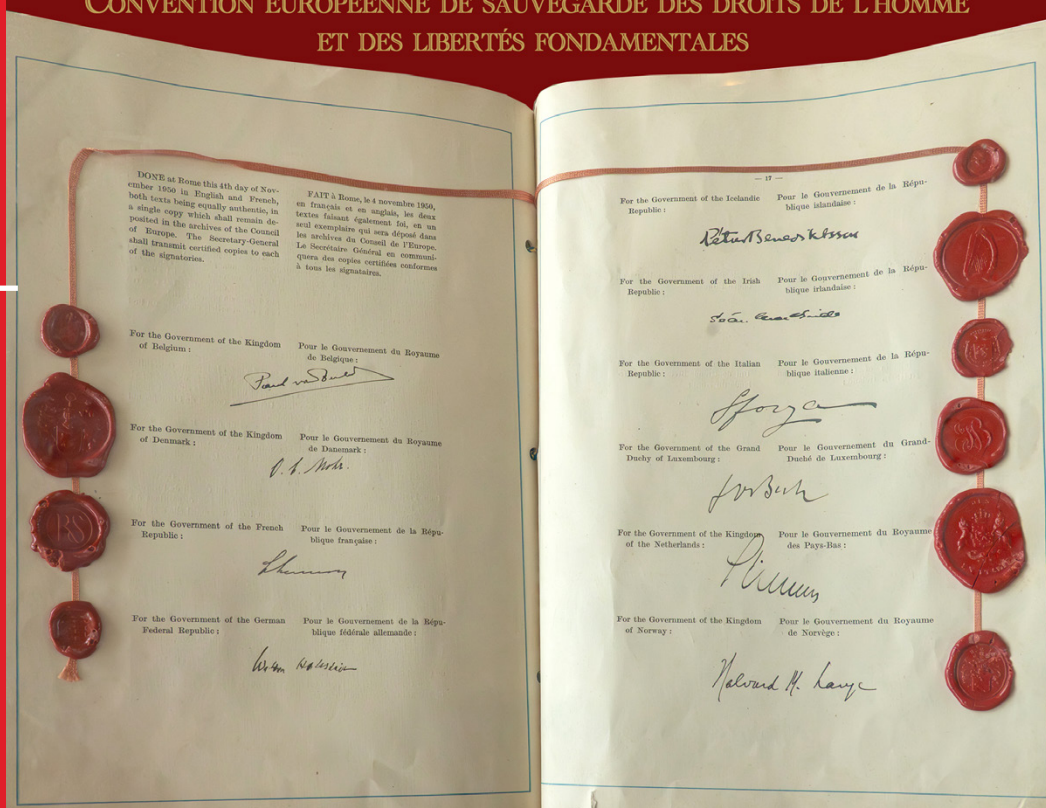
Sous la direction de Hélène GAUDIN, professeure à l'École de droit
de Toulouse-Université Toulouse Capitole, directrice de l'IRDEIC,
et Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, professeur à l'École de droit
de Toulouse-Université Toulouse Capitole, IRDEIC.

11 ET 12
DÉCEMBRE
2025

MANUFACTURE
DES TABACS

AUDITORIUM MS001
Bâtiment S

CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES





Jeudi 11 décembre 2025

13h30

Accueil des participants

14h00

Allocutions d'ouverture

Hugues KENFACK, président de l'Université Toulouse Capitole

Matthieu POUMARÈDE, doyen de l'École de Droit de Toulouse

Hélène GAUDIN, directrice de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé

14h30

Rapport introductif : La prééminence du droit, l'Etat de droit et la protection européenne des droits fondamentaux

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, professeur à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole

Les juridictions des droits fondamentaux

Les juges européens de protection des droits fondamentaux

Les juges de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne sont-ils bien choisis ?

14h50

Procédure de désignation et légitimité de la CEDH

Alexandre PALANCO, maître de conférences à l'Université Catholique de Lyon

15h10

Procédure de désignation et légitimité de la CJUE

Laure CLÉMENT-WILZ, professeure à l'Université Paris-Est Créteil

La Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne dépassent-elles les pouvoirs qui leur ont été conférés ?

15h30

Les limites du pouvoir d'interprétation de la CEDH

Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, professeur à l'Université Catholique de Lisbonne, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme

15h50

La question de la sanction juridictionnelle des valeurs de l'Union

Marc BLANQUET, professeur à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole

16h10

Débats

16h30

PAUSE

Les juridictions nationales et la protection européenne des droits fondamentaux.

16h50

Les exigences européennes à l'égard des juridictions nationales

Julie TEYSSÉDRE, maître de conférences à l'Université d'Orléans

17h10

L'extension des pouvoirs des juridictions nationales au nom des droits fondamentaux européens

Olivier DUBOS, professeur à l'Université de Bordeaux

QUEL AVENIR
DE LA PROTECTION
EUROPÉENNE
DES DROITS
FONDAMENTAUX ?



17h30

Débats

17h50

Fin des travaux de l'après-midi

18h00

*Vernissage de l'exposition du 75^e anniversaire de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
Centre de documentation européenne, Bibliothèque Manufacture des Tabacs*

20h00

DÎNER DE GALA

Vendredi 12 décembre 2025

La jurisprudence en matière de droits fondamentaux

8h30

Accueil

Le progrès dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne

9h00

Le développement des droits de l'homme dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

David SZYMCAK, professeur à Sciences Po Bordeaux.

9h20

Le principe de non-régression de la protection des droits fondamentaux dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne

Hélène GAUDIN, professeure à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole.

L'application nationale de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Évolutions du droit national : quelques exemples français.

9h40

Protection des données et sécurité nationale

Thibault DOUVILLE, Professeur à l'Université de Caen-Normandie

10h00

En matière de droit international privé

Estelle GALLANT Professeure à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole

10h20

Débats

10h40

PAUSE

QUEL AVENIR
DE LA PROTECTION
EUROPÉENNE
DES DROITS
FONDAMENTAUX ?



11h00

Le droit à la vie, la fin de vie

Xavier BIOY, professeur à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole

11h20

En matière de droit pénal et de procédure pénale : l'évolution du principe de la légalité

Marc SEGONDS, professeur à l'École de droit de Toulouse-Université Toulouse Capitole

11h40

En matière d'asile et d'immigration

Gaëtan GIRARD-RATRENAHARIMANGA, premier conseiller des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, président du pôle « Urgences » au Tribunal administratif d'Orléans

12h00

Débats

12h20

DÉJEUNER

Quelles perspectives ?

14h00

Équivalence et correspondance des droits entre la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de Justice de l'Union européenne

Johan CALLEWAERT, professeur à l'Université Catholique de Louvain, ancien greffier adjoint de la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme

14h20

L'articulation des procédures juridictionnelles de protection des droits de l'homme

Géraldine ROSOUX, professeure à l'Université de Liège, conseillère d'État (Belgique)

14h40

Questions politiques et immunités de juridiction devant la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme

Florence BENOÎT-ROHMER, professeure émérite de l'Université de Strasbourg

15h00

L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme

Francette FINES, professeure à Sciences po Toulouse

15h20

Débats

15h40

PAUSE

16h00

Conclusions générales

Frédéric SUDRE, professeur émérite de l'Université de Montpellier



Présentation

Au moment de fêter le 75^e anniversaire de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le 25^e anniversaire de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la protection européenne des droits fondamentaux est à la croisée des chemins.

La convention forme un système perfectionné de protection des droits fondamentaux. Elle a connu différents amendements et ajouts concernant les droits garantis et les organes de protection. La Charte fait l'objet d'une jurisprudence progressivement étoffée de la Cour de justice de l'Union européenne. L'interaction entre la Convention et la Charte ne cesse de s'accroître. Malgré des péripéties, le processus d'adhésion de l'Union européenne à la Convention est en cours.

Reste que la protection européenne des droits fondamentaux fait face à de nombreux défis de différentes natures : un défi axiologique au regard de la remise en cause de la prééminence du droit et de l'Etat de droit, un défi organique devant la mise en cause des juridictions européennes, un défi substantiel lié à l'interprétation de la Convention et de la Charte, un défi structurel provoqué par certaines résistances nationales. Ces défis impliquent une réflexion concernant l'avenir de la protection européenne des droits fondamentaux.

